

BULLETIN D'INSCRIPTION

5 km, 10 km et semi-marathon «Le Lion» - 27 septembre 2015

Réservé à la course

14h50	Course à pied : 5 km féminine « La féline » avec Techn'hom née en 1999 et avant	9 €	
14h45	Course à pied : semi-marathon Le Lion né(e) en 1997 et avant	16 €	
13h45	Course à pied : 10 km né(e) en 1999 et avant	11 €	

Écrire en majuscules : c'est plus facile à lire, la transcription sera faite en minuscules.

Nom

Prénom

Sexe Nationalité Date de naissance 1 9

Adresse

Code Postal Ville

Pays Téléphone

Email

Je cours pour : (ne renseigner qu'une seule ligne, merci)

code club FFA Si vous faites partie d'un club à multi-sections, indiquer le code du club maître.

Licence N° nom du club FFA

Mon club **non** FFA nom du club **non** FFA

Mon entreprise nom de l'entreprise

Mon association nom de l'association

l'armée, les pompiers, la police ou la gendarmerie nom du corps ou du régiment

Mon école nom de l'école

Facultatif : votre meilleur temps sur un semi marathon ou un 10 km en 2014 ou en 2015 h

ATTENTION ! VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT, CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DE "LE LION FCSMO". LE CERTIFICAT MÉDICAL OU LA LICENCE DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT PRÉSENTÉ À LA REMISE DES DOSSARDS LE 26 OU LE 27 SEPTEMBRE POUR PARTICIPER AUX COURSES.

Il s'agit pour les licenciés :

- d'une licence FFA « Athlé Compétition », « Athlé Entreprise », « Athlé Running » ou d'un « Pass'Running »,
- ou d'une licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FPPM ou la FF Tri,
- ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire,

Copie exigée des licences citées valables à la date du 27 septembre 2015

Pour les non-licenciés ou les autres licences sportives

Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du 27 septembre 2015. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Le bulletin d'inscription et le chèque **non agrafés** sont à retourner au plus tard **le vendredi 18 septembre 2015 à 17 h à →**

le Lion 2015
63 rue Centrale
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 94 17 74
lelionfcs@gmail.com

Inscription par internet avec paiement sécurisé : www.lelion.org jusqu'au jeudi 24 septembre 2015 à 20 h.

Je m'engage à respecter dans son intégralité le règlement du Lion 2015 (disponible sur www.lelion.org)

Date 2 0 1 5

Signature obligatoire (des parents ou du représentant légal pour les mineurs)



LE LION 2015